



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants



Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire



CONSEIL DE L'EUROPE

18 novembre

DÉCLARATION CONJOINTE

par les présidentes du Comité de Lanzarote et de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'APCE

Une fille sur cinq et un garçon sur sept dans le monde seront [victimes](#) d'exploitation ou d'abus sexuels avant l'âge de 18 ans. Ces chiffres sont frappants, mais nos connaissances sur la nature de ce phénomène et sur la manière d'y répondre demeurent encore très limitées. En tant que présidentes du Comité des Parties à la Convention de Lanzarote et de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, nous reconnaissons l'urgence de développer des politiques globales et fondées sur des données probantes, et de mettre en place une collecte de données rigoureuse pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels concernant les enfants.

L'élaboration de lois, de politiques et de pratiques destinées à prévenir et à combattre l'exploitation et les abus sexuels concernant les enfants doit reposer sur des décisions fondées sur des données probantes. Malgré les progrès réalisés en matière de sensibilisation et de renforcement des cadres juridiques, le manque de données cohérentes et exhaustives demeure un obstacle majeur à l'amélioration de la protection et du soutien apportés aux victimes et aux survivant-es.

L'élaboration de politiques fondées sur des données probantes garantit que les stratégies ne répondent pas seulement aux défis émergents, mais qu'elles sont également adaptées aux besoins spécifiques des enfants et des communautés. Elle permet d'évaluer l'efficacité des mesures actuelles et d'identifier les lacunes dans les services ou les domaines où les enfants courent un risque accru.

Nous appelons les États à donner la priorité à la collecte de données précises, exhaustives et ventilées sur l'exploitation et les abus sexuels concernant les enfants. Cela inclut des informations sur la nature et l'ampleur du crime, l'évolution des tendances, les caractéristiques démographiques des victimes et des auteurs, ainsi que la réponse des forces de l'ordre, des services sociaux et des systèmes judiciaires.

Un élément essentiel de cet effort est la mise en place de systèmes centralisés de collecte de données alignés sur les normes internationales. Nous soulignons l'importance de

renforcer la coordination entre les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et les institutions internationales afin de garantir que les données soient cohérentes, complètes et utilisées efficacement.

Compte tenu du caractère transfrontalier de l'exploitation et des abus sexuels concernant les enfants — particulièrement à l'ère numérique, où un grand nombre d'infractions sexuelles commises en ligne ne permettent pas toujours d'établir clairement la compétence territoriale — il est impératif que les pays travaillent ensemble. Nous encourageons les États à renforcer la coopération internationale afin de faciliter l'échange d'informations et d'harmoniser les méthodologies de collecte de données.

Il est essentiel que les efforts de recherche en cours sur l'exploitation et les abus sexuels concernant les enfants soient financés et soutenus de manière adéquate. Nous invitons les États à investir dans des recherches indépendantes permettant d'évaluer l'efficacité des stratégies de prévention et d'intervention.

Alors que nous poursuivons nos efforts pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels concernant les enfants, nous devons rester fermes dans notre engagement en faveur de politiques axées sur les données et centrées sur l'enfant. Ensemble, nous pouvons construire un monde plus sûr pour tous les enfants.